

Open de fin d'année de Chambéry

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1

Le club d'Échecs de l'agglomération chambérienne organise son Open de fin d'année du samedi 26 au dimanche 27 décembre 2015, à la salle polyvalente de Mérande avenue du docteur Desfrancois à Chambéry.

Article 2

Cinq rondes à la cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup, réservé aux joueurs ayant un Elo inférieur à 2200.

Horaires :

- ronde 1 samedi 26 à 9h30
- ronde 2 samedi 26 à 13h15
- ronde 3 samedi 26 à 16h00
- ronde 4 dimanche 27 à 10h00
- ronde 5 dimanche 27 à 13h30

Clôture des inscriptions : samedi 26 à 9h25

Droit d'inscription : adultes 20€ / jeunes (-20 ans)10€, seront appariés pour la 1^{re} ronde les joueurs présents et qui auront réglé leur droit d'inscription.

Prise en compte Elo fide/Elo ffe: Janvier 2016

Article 3

Règles régissant les parties: celles adoptées par la FIDE lors de son 84^e Congrès qui s'est tenu à Tallinn (Estonie) en octobre 2013 et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} juillet 2014.

Article 4

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique PAPI d'Erick MOURET.

Le classement est établi au nombre de points, puis au buchholz, puis à la performance.

Article 5

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après l'horaire de début fixé perdra la partie.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.

Article 7

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4^e ronde. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. Les prix au classement général seront partagés au système Hort. Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie au joueur ayant le meilleur départage.

Les joueurs primés doivent être présents à la remise des prix.

Article 8

Le tournoi est arbitré par Nicolas Brégnac, arbitre fédéral 3.

Article 9

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

A la fin de chaque partie, le gagnant apporte le résultat, les deux joueurs en cas de partie nulle.

L'arbitre
Nicolas BREGNAC

L'organisateur
Romain BILLOTTI